



Institut Saint Louis, Saint Clément, Notre-Dame,  
Sacré-Cœur Ecoles, Collèges, Lycée

## RENTRÉE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2025

Madame, Monsieur,

Vous retirez une demande d'inscription dans notre Institut.

Nous vous en remercions et vous souhaitons la bienvenue dans votre recherche et dans votre réflexion pour l'inscription de votre enfant à notre visée éducative et pédagogique.

Les demandes d'inscription se transmettent par dossier étant donné le grand nombre d'élèves accueillis chaque année. Mais cela ne signifie pas évidemment un traitement impersonnel. Vous êtes en effet invités à exprimer votre choix de notre établissement en insérant dans le dossier une lettre d'accompagnement de votre demande. Le contenu de cette lettre est libre et entièrement ouvert. Il est bien sûr inutile de reprendre les points que les pièces classiques du dossier vous invitent à mentionner (situation familiale, santé, bulletins, etc.) en précisant qu'une nouvelle disposition pour les établissements sous contrat nous impose d'ajouter au dossier l'avis d'imposition des personnes composant le foyer de ou des enfants. Cette lettre d'accompagnement doit vous permettre de dire que vous choisissez notre Institut par libre choix d'éducation pour votre enfant. Vous pouvez utiliser le formulaire en page suivante à ce mot d'accueil. Les textes des différents projets et du règlement intérieur sont disponibles sur notre site <https://www.saintlouis-viry.fr>.

Une rencontre est évidemment possible soit de votre initiative soit de la nôtre. Si vous-mêmes souhaitez avoir un rendez-vous avec un responsable d'unité pédagogique ou moi-même, il vous suffirait de demander le secrétariat de direction en précisant le motif de votre demande.

Les dossiers déposés par vos soins à l'Accueil du site concerné, en retour, sont visés en un premier temps pour vérifier qu'ils sont complets avec la lettre d'accompagnement et toutes les pièces demandées puis ils sont étudiés par le chef d'établissement concerné et un rendez-vous est éventuellement proposé.

La réponse à votre demande vous parviendra par le chef d'établissement durant la campagne ou en fin de campagne selon le nombre de places disponibles.

Attention à déposer un dossier complet sans quoi son traitement serait différé jusqu'à réception de toutes les pièces demandées.

Avec l'assurance de notre entier dévouement et au nom des équipes de l'Institut

Martine RENOLET  
Cheffe d'établissement  
Ecole Sacré-Coeur

Catherine MORAIN  
Cheffe d'établissement  
Ecole Notre-Dame

1-35 RUE MARGOT  
91170 VIRY-CHÂTILLON  
T 01 69 12 29 29  
F 01 69 05 94 32

WWW.SAINSTLOUIS-VIRY.FR  
ACCUEIL@SAINSTLOUIS-VIRY.FR

Christophe. ROBUCHON-LEE  
Chef d'établissement coordinateur